

Dossier de presse



© Guillaume Leblanc

Passerelles de reconversion professionnelle

Un dispositif innovant d'accès au métier d'aide-soignant, dans le cadre du programme « Transitions collectives » du ministère du Travail

Lancement du partenariat avec Monoprix
Le 19 mai 2021

MONOPRIX



KORIAN

DES COLLABORATEURS MONOPRIX DÉMARRENT LE PROCESSUS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE EN TANT QU'AIDE-SOIGNANT CHEZ KORIAN



Lancé le 7 avril dernier, Korian poursuit le déploiement des « Passerelles de reconversion professionnelle » pour permettre à des salariés issus d'entreprises en réorganisation ayant travaillé avec leurs organisations syndicales de se former pour accéder à un diplôme et à un emploi d'aide-soignant, en évitant ainsi les ruptures de parcours et le passage à Pôle Emploi.

Après Derichebourg Multiservices, ce sont les collaborateurs de Monoprix qui intègrent le dispositif, ce mercredi 19 mai, à l'occasion d'une réunion d'information des salariés à laquelle 60 personnes ont participé. Cette initiative innovante, dont l'ambition est de former et de recruter 200 personnes en 2021 sur tout le territoire, s'inscrit dans le

dispositif « Transitions Collectives » lancé en début d'année 2021 par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et les partenaires sociaux. Celui-ci vise à accompagner les entreprises et les salariés qui font face à des mutations économiques durables dans leur secteur.

Korian travaille depuis plus d'un an sur ce dispositif pour pouvoir le proposer à des salariés souhaitant envisager une réorientation professionnelle ou à des entreprises qui souhaitent l'intégrer à leur gestion prévisionnelle de l'emploi. Parmi les salariés potentiellement concernés, des agents de nettoyage ou des hôtes de caisse, qui ont une véritable envie de s'occuper de personnes fragiles et disposent des compétences comportementales requises.



« Au travers de ce dispositif, Monoprix innove dans le domaine de l'évolution professionnelle. Mieux

penser les parcours et les transitions, y compris vers d'autres secteurs, c'est renforcer l'attractivité des métiers du commerce qui sont – avant tout – des métiers relationnels et humains. Au-delà des possibilités d'évolution offertes à nos collaborateurs, nous contribuons à répondre aux besoins de recrutement liés à une problématique majeure, celle du vieillissement démographique ».

Jean-Paul MOCHET, Président du Groupe Monoprix



« Passerelles propose un parcours diplômant, un nouveau métier et des perspectives d'avenir stables à des salariés

affectés par la réorganisation de leur entreprise. C'est le prolongement naturel des nombreuses innovations lancées par Korian ces dernières années pour attirer des nouvelles compétences dans les métiers du soin, aux besoins croissants. »

Sophie Boissard, Directrice générale du groupe Korian

©Manuelle Trousant

Les étapes clés du dispositif Passerelles

- La démarche est proposée à des entreprises qui anticipent une adaptation de leurs organisations et qui ont signé un accord sur la Gestion de l'Emploi et des Parcours Professionnels. Elles informent leurs salariés de l'existence de ce moyen de reconversion chez Korian et de ses modalités. Les salariés manifestent leur intérêt, sur la base du volontariat. Korian organise alors, avec les associations « transitions pro » (AT Pro), une présentation de ses métiers, des perspectives d'évolution et de son contrat social lors d'une réunion collective.
- Les personnes intéressées effectuent un sas d'orientation de 5 jours qui leur permet de découvrir l'entreprise, le métier, la manière de s'y former. Pour Korian, c'est l'occasion de rencontrer les candidats et de valider avec eux le parcours à entreprendre.
- Le salarié démarre sa formation selon des modalités adaptées à sa situation. Il bénéficie dès le début du parcours d'une promesse d'embauche en CDI à temps plein qui se concrétisera dès lors que ce dernier aura obtenu son diplôme d'état d'aide-soignant, délivré par les services du Ministère de la Santé.



Les entreprises partenaires

Monoprix rejoint le dispositif Passerelles.

Lors des entretiens annuels d'évaluation réalisés en 2020, plus de 160 personnes avaient déclaré avoir un intérêt pour « l'accompagnement des personnes âgées ». Grâce à l'ouverture du dispositif Passerelles, 60 collaborateurs (dont 48 ont plus de 30 ans) occupant des fonctions d'employé(e) commercial libre-service caisse et d'hôte(sse)s de caisse, résidant ou travaillant dans les départements des Yvelines, des Hauts de Seine et de la Seine Saint Denis ont confirmé leur intérêt pour devenir aide-soignant chez Korian. Tous en CDI, 70% occupent des postes à temps complet et 30% des postes à temps partiels.

MONOPRIX

Suite à la réunion collective d'information du personnel du 19 mai, plusieurs SAS sont prévus, à compter du 1er juin, pour une formation qui démarrera entre les mois de septembre et d'octobre 2021.



« Alors que nos métiers évoluent, nous souhaitons plus que jamais innover et capitaliser sur les compétences de nos collaborateurs pour leur

permettre d'accéder à de nouvelles opportunités professionnelles au sein, mais aussi en dehors, de notre entreprise. Je me réjouis de pouvoir accompagner d'ores-et-déjà 60 d'entre eux dans ce projet de reconversion. »

Sandra Hazelart,

Directrice des Ressources Humaines
du Groupe Monoprix.



« Nous croyons beaucoup au dispositif Passerelles qui a beaucoup de vertus pour toutes les parties-prenantes. Il permet d'élargir notre sourcing de

candidats d'aides-soignants diplômés d'État. Il crée également la fonction de tuteur pour des salariés experts. Enfin, il est une réponse innovante qui responsabilise les différents acteurs en termes d'emploi sur chacun des territoires, en mettant en concordance l'offre et la demande »

Nadège Plou,

DRH de Korian France.

Aux côtés de Derichebourg et Monoprix, Accor Invest, Accor, Sodexo et Transdev font également partie des entreprises partenaires avec lesquelles ce dispositif a été conçu.



ACCORINVEST



sodexo



Les dispositifs de formation

Le dispositif Passerelles, pour les salariés à temps plein, offre différents modes de formation possibles :

- pour les personnes de moins de 29 ans : la formation est proposée **en apprentissage**, au sein du CFA des métiers du soin ;
- pour les personnes de plus de 29 ans, la formation est proposée :
 - en **Institut de formation d'Aides-Soignantes (IFAS)**,
 - *via* une **VAE inversée**.

Qu'est-ce que la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) inversée ?

La VAE inversée est un parcours en alternance pour des salariés expérimentés qui permet d'apprendre le métier par une intégration directe en établissement pour acquérir / renforcer l'expérience professionnelle et ce pendant 14 mois. Chaque collaborateur est accompagné au quotidien par un tuteur. Cette partie pratique est renforcée par un apprentissage théorique *via* notamment des modules digitaux innovants proposés par la Korian Academy (e-learning, carnet de formation...). Au bout d'un an (1 607 heures), le candidat peut présenter son dossier pour obtenir son diplôme d'aide-soignant diplômé d'État devant un jury de VAE indépendant.

L'avantage de la VAE ?

Ce dispositif permet de construire une expérience professionnelle en lien avec le diplôme visé complétée par des apports en formations, en situation de travail, au fur et à mesure du parcours.

La première promotion Passerelles avec Derichebourg Multiservices démarre la formation

L'entreprise Derichebourg, acteur global des services à l'environnement, aux entreprises et aux collectivités, a été le premier partenaire du dispositif Passerelles. L'ensemble des 25 salariées ayant participé à la réunion d'information du 7 avril 2021 ont été intégrées aux SAS d'orientation organisés entre du 19 avril au 7 mai. Les 12 salariées de Derichebourg sélectionnées vont pouvoir démarrer leur formation en établissements fin mai.

Le financement du parcours



Pendant toute la durée de la formation chez Korian, le contrat de travail des salariés dans l'entreprise de départ perdure.

Ils sont détachées au sein de Korian.

Leur rémunération est prise en charge conjointement par Monoprix et l'État.

Korian prend en charge :

- les coûts d'ingénierie pédagogique, pour adapter la formation à un parcours internalisé en entreprise, en Action de Formation en Situation de Travail (AFEST). Des tuteurs seront formés dans chacun des établissements pilotes.
- La contrepartie des financements partiels mis en œuvre par les partenaires financeurs sur le dispositif (AT Pro, FNE, OPCO...).

Une réponse innovante à un fort besoin de recrutements

Korian, par une gestion fine de ses besoins en ressources humaines, a planifié ses recrutements par métiers, selon les régions où il est implanté, en tenant compte de la démographie et des besoins de développement.

En 2021, Korian va recruter 5 000 personnes en CDI, dont 2 500 Aides-soignants

- Des postes disponibles partout en France
- Des promesses d'embauche en CDI
- Un contrat social attractif



© Manuelle Toussaint

Akwoavi Agomedje, aide-soignante à la maison La Croisée Bleue (Eaubonne, 95), diplômée via la VAE en 2019 (à gauche) et Nadège Plou, DRH Korian France (à droite).

Liens utiles

Le site recrutement de Korian

<https://recrutement.korian.fr/>

Tout savoir sur le métier d'aide-soignante

<https://recrutement.korian.fr/metier/devenir-aide-soignante>

Nouveau / déposer sa candidature en vidéo

<https://explore.visiotalent.com/korian-recrute-des-aide-soignants/>



Korian, premier groupe européen de soin au service des personnes âgées et fragiles www.korian.com

 @Korian  @Korian  Groupe Korian  @Korian_fr

Contacts presse Korian :

Jean-Marc Plantade

Directeur des Relations Presse
Tél. : 07 62 90 32 58
jean-marc.plantade@korian.fr

Cyrille Lachèvre

Directeur adjoint des relations presse
Tél. : 07 61 53 54 86
cyrille.lachevre@korian.fr

Marjorie Castoriadis

Responsable relations médias
Tél. : 07 63 59 88 81
Marjorie.castoriadis@korian.fr

MONOPRIX

Monoprix est une enseigne du Groupe Casino. Leader du commerce de centre-ville avec une présence dans plus de 250 villes en France, ses 21 000 collaborateurs animent au quotidien 800 magasins, avec trois formats d'enseigne - Monoprix, monop' et Naturalia - et deux sites e-commerce, monoprix.fr et Sarenza, regroupés au sein de l'entité Monoprix Online. En 2020, Monoprix a réalisé 5 milliards d'euros d'activités.

Contact presse Monoprix :

Edwige LEROLLE

Directrice de la Communication
Tél. : 06 10 86 03 70
elerolle@monoprix.fr